

# FICHES T&TIC - N° 1 - LES LIEUX DE TELETRAVAIL

Le télétravail ne se limite pas au travail à domicile même s'il reste le lieu privilégié. Aujourd'hui de plus en plus de télécentres et d'espaces dédiés sont mis en place. Et pas seulement en zone urbaine. Panorama de ces tiers lieux, leurs caractéristiques, les services offerts et leurs avantages.

**M**ême si le domicile reste le lieu de prédilection pour télétravailler, ce n'est pas le seul. Depuis plusieurs années, des structures dédiées, les « télécentres » ont été créés en France.

## Un déclencheur, l'appel à projet de la Datar en 2005

L'origine des télécentres, c'est l'appel à projets de la DATAR en mars 2005. Le télécentre y est décrit comme un espace hébergeant une offre minimale de bureaux et de services (animateur, secrétariat, accès au haut-débit), et suivant la charte du Réseau National des Télécentres. Le télécentre peut être adossé à un local ayant une autre vocation comme une pépinière d'entreprise, un espace public numérique, un local public, ...

Les collectivités, associations ou entreprises peuvent répondre à cet appel à projets. La DATAR subventionne les projets retenus à hauteur de 30 à 50% de l'investissement dans la limite de 8.000 à 12.000 € par télécentre et 1.500 à 2.500 € par poste de télétravail, suivant que le projet soit en zone de revitalisation rurale ou pas. L'objectif affiché par la DATAR est alors de créer 1.000 postes de télétravail dans 50 télécentres en plusieurs vagues successives de 2005 à 2007.

Si cet objectif n'est pas complètement rempli, ce premier appel à projets permettra cependant de créer une trentaine de télécentres et de permettre l'émergence de réseaux emblématiques comme ceux de l'Ariège, du Cantal ou du Gers (une vingtaine de télécentres créés suite à l'appel à projets sur ces trois seuls départements).

## Des télécentres publics déployés sur les territoires

Ces télécentres publics visaient d'abord un objectif d'aménagement du territoire en permettant à la fois la fixation



Le télécentre de Riom-es-Montagnes dans le Cantal

de salariés sur un territoire rural mais aussi en facilitant l'accueil de nouveaux actifs. Surtout déployés sur des territoires ruraux, ces projets publics sont portés par des structures aussi diverses que des agences de développement économique (Ariège Expansion ou Côtes d'Armor Développement), par des Conseils généraux (Cybercantal Télécentres porté par le Conseil général du Cantal) ou sur la base d'initiatives départementales (en Seine-et-Marne notamment), par des Communautés de communes (ex. : télécentre du Pays de Murat), par des chambres consulaires (CCI du Gers), ... Des expériences sont également menées à des échelles plus larges comme l'expérimentation pilote pour le Massif central, menée

par MACEO avec l'appui des conseils généraux du Cantal, du Lot et du SMICA Aveyron.

En 2013, on peut estimer à une soixantaine le nombre de télécentres publics avec un fort taux de croissance depuis le début des années 2010.

## L'émergence des premiers télécentres privés

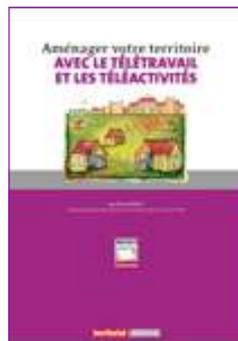
Preuve de sa pertinence, le secteur privé s'approprie progressivement le concept de télécentres. Des sociétés comme IBM ont ainsi très tôt créés des télécentres privés, uniquement réservés à leurs salariés et positionnés en périphérie de quelques grands centres urbains. Ces structures visent à regrouper certains salariés à proximité de leur lieu de résidence et leur éviter ainsi de longs déplacements domicile-travail.

Enfin, les télécentres ont été rejoints pas des espaces de co-working, plus particulièrement situés sur les grands centres urbains qui constituent à la fois des lieux d'accueil pour tous les actifs mobiles mais qui proposent aussi une large gamme de services et contribuent à l'animation de communautés d'utilisateurs dans de nombreux secteurs d'activités.

En 2013, les télécentres se développent et se professionnalisent avec l'émergence progressive de plusieurs modèles économiques dans le public comme dans le privé et une réflexion sur la labellisation.

## Quelques liens utiles :

- [www.telecentres.cantal.fr](http://www.telecentres.cantal.fr) ;
- [www.teletravail-ariege-pyrenees.com/Telecentres](http://www.teletravail-ariege-pyrenees.com/Telecentres) ;
- [www.soho-solo-gers.com/](http://www.soho-solo-gers.com/) ;
- [www.armor-telecentres.fr/](http://www.armor-telecentres.fr/) ;
- [www.teletravail-massif-central.com](http://www.teletravail-massif-central.com) ;
- [www.datar.gouv.fr](http://www.datar.gouv.fr) ;
- [www.paysdemurat.fr/telecentre/](http://www.paysdemurat.fr/telecentre/) ;
- [www.it77.fr/](http://www.it77.fr/).



## Pour aller plus loin :

[« Aménager votre territoire avec le télétravail et les téléactivités » - Pascal RAS-SAT - Editions Territorial - 2011.](#)

[M'inscrire à la lettre T&TIC](#)